



Monsieur François Braun
Ministre de la Santé et de la Prévention
14 Av. Duquesne,
75350 Paris

Meylan,

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons porter à votre attention les difficultés financières que rencontre le personnel médical travaillant dans les dispositifs médico-sociaux que sont les "Maisons des Femmes".

Le Plan Interministériel pour l'Égalité Femme Homme a annoncé, en mars dernier, la généralisation dans tous les départements d'une structure médico-sociale, comme celles des Maisons des Femmes, pour la prise en charge des femmes victimes de tous types de violences, nous nous en réjouissons.

Comme vous le savez, les cinquante-six Maisons des Femmes de notre territoire offrent un réel lieu d'accueil sécurisé, médical, anonyme et bienveillant pour toutes les femmes victimes de violences, afin qu'elles se reconstruisent physiquement, psychologiquement et socialement.

L'activité des Maisons des Femmes est possible grâce aux financements publics de l'ARS (par la Mission d'Intérêt Général) et grâce à la Sécurité Sociale (par le remboursement des actes de soin).

De nombreux praticiens (gynécologues, sages-femmes, psychologues, psychiatres, infirmiers, conseillers conjugaux et familiaux, kinésithérapeutes, travailleurs sociaux, médecins généralistes, secrétaires médicales et cadres de santé) y travaillent à temps plein et œuvrent à la construction d'un parcours complet pour une prise en charge optimale de ces femmes.

Il existe des inquiétudes parmi les praticiens de santé quant à la stabilité financière de leurs activités et la pérennité du système car la réalité du quotidien de ces professionnels est toute autre.

.../...

.../...

En effet, la prise en charge des femmes victimes de violences nécessite une organisation et une mobilisation spécifiques et qui ne sont pas comptabilisées dans la rémunération par acte de soin : l'exemple des premiers rendez-vous d'accueil valorisés comme un simple acte de soin et qui mobilisent trois professionnels à la fois, durant trois heures est révélateur des difficultés rencontrées.

Comme vous le savez, les prélèvements conservatoires réalisés suite à des violences sexuelles faisant objet d'un dépôt de plainte sont pris en charge par un budget alloué à la justice.

A posteriori, une plainte peut être portée vingt ans après les faits ; ces prélèvements s'avèreront alors utiles dans le cadre judiciaire. Qu'advient-il alors de la prise en charge de ceux réalisés sans dépôt de plainte ?

Nous sommes conscients des défis budgétaires auxquels l'État est confronté, mais il paraît important d'envisager une revalorisation des actes médicaux, une augmentation du budget de financement de la MIG ou d'autres solutions afin que l'activité liée à chaque Maisons des Femmes soit pérenne, qu'elle garantisse à chaque praticien de santé une juste rémunération de leurs actes.

Finalement, dans l'intérêt de toutes ces femmes victimes de violences, il est important de montrer toute notre volonté à nous saisir de ces sujets, ô combien primordiaux.

Par conséquent, nous sollicitons votre expertise pour nous informer des orientations de l'État en matière de financement de leurs activités.

Nous vous serions tout à fait reconnaissants de l'attention bienveillante que vous voudrez bien porter à notre demande et nous vous remercions par avance des suites que vous pourrez lui réserver.

Vous remerciant d'avance de votre diligence, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre plus haute considération.

Servane Hugues
Députée de l'Isère

A blue ink signature of Servane Hugues, consisting of stylized, overlapping loops and lines.

Jérémy Jordanoff
Député de l'Isère

A blue ink signature of Jérémy Jordanoff, featuring a series of rhythmic, wavy vertical strokes.

.../...

Députés Signataires :

Lysiane Métayer
Députée du Morbihan

Philippe Guillemard
Député de Meurthe-et-Moselle

Émilie Chandler
Députée du Val-d'Oise

Philippe Fait
Député du Pas-de-Calais

Laurence Cristol
Députée de l'Hérault

Éric Alauzet
Député du Doubs

Damien Adam
Député De Seine-Maritime

Monique Iborra
Députée de Haute-Garonne

Caroline Yadan
Députée de Paris

Jean-Marc Zulesi
Député des Bouches-du-Rhône

Jean-François Rousset
Député de l'Aveyron

Sandrine Le Feur
Députée du Finistère,

Laurence Heydel Grillere
Députée de l'Ardèche

Graziella Melchior
Députée du Finistère

Christine Decodts
Députée du Nord

Caroline Vignon
Députée de Haute-Garonne

Cécile Rilhac
Députée du Val-d'Oise

Joël Giraud

Député des Hautes-Alpes

Astrid Panosyan-Bouvet

Députée de Paris

Stella Dupont

Députée de Maine-et-Loire

Marie-Noëlle Battistel

Députée de l'Isère